



Le Mini Coquelicot

Lettre mensuelle d'information de la section syndicale CGT Axway

Augmentations : cette année bien profond, certes, mais digital !

La direction l'avait annoncée dès le mois de janvier lors d'une réunion informelle avec les élus du CE, la politique salariale pour 2016 sera placée, une fois de plus, sous le signe de l'austérité ! Déjà, et sans attendre l'ouverture des négociations annuelles obligatoires (NAO) portant, en particulier, sur les rémunérations, le management annonce, petit à petit dans les équipes, qu'il n'y aura pas, ou alors très peu, d'augmentations cette année. Pourtant, les chiffres 2015, contrairement à ce que certains nous annonçaient, ne sont pas mauvais du tout : une croissance totale du chiffre d'affaires de presque 9%, un résultat opérationnel d'activité de 44,5 M€ et un résultat net de quasiment 28 M€ (26,7 en 2014). Avec un résultat de base par action de 1,35€ (1,29€ en 2014), permettant ainsi de distribuer aux actionnaires un dividende de 0,40€ par action, comme l'an dernier. Car eux, contrairement à nous, ne verront pas leur pouvoir d'achat baisser. Si, comme l'écrit la direction, « *L'année 2015 a été une année de transformations majeures dans l'entreprise pour servir l'évolution de son positionnement stratégique* », c'est une année nulle pour les salariés qui auront une fois encore bossé gratuitement ! Est-ce le prix que nous, salariés, devons payer pour amorcer le fameux virage digital que la direction veut nous vendre à tout prix ? Cette même direction qui nous convie, dans un courriel daté du 22 février à « *Cette grande aventure (qui) est riche de notre diversité et n'existe que par la contribution de chacun d'entre nous, de chacune de nos aventures individuelles et communes (...)* ». Pour qu'il y ait aventure, il faut des aventuriers ; mais même Jack London, grand aventurier devant l'Éternel, ne courrait pas le grand Nord pour des clopinettes ! Si Axway souhaite l'adhésion des salariés français à son projet de développement, elle devra rapidement « refonder » sa politique salariale. On ne peut pas demander constamment aux salariés des efforts sans offrir, à un moment donné, de vraies contreparties ; on ne peut pas gratifier uniquement les plus « méritants » (au sens où l'entend la direction) et oublier les autres, plus nombreux, tout en leur faisant financer, certes indirectement mais sûrement, la croissance externe. Décidemment, chez Axway, à part le patron, rien ne change !

Les analystes financiers dézinguent Axway !

A priori, les résultats 2015 (pas mauvais au demeurant) mais surtout la stratégie à 3 ans annoncée par la direction d'Axway ne séduisent pas les marchés et l'action plonge de 12% au lendemain de la publication des chiffres. La loi du marché, en somme ...

Retrouvez [La CGT Axway](#) sur JIVE le réseau social d'Axway

Retrouvez nos articles sur <http://axway.reference-syndicale.fr/>

TERRORISME
EU FRANCE



Au CCE et en toute « indépendance », les élus CEi refusent de travailler sur les orientations stratégiques....

Depuis la mise en œuvre de la loi dite « Rebsamen », les consultations des entreprises sont structurées autour des trois temps : les orientations stratégiques, la politique économique et la politique sociale. Au cours de ces trois événements, les élus peuvent être accompagnés par un cabinet d'expert chargé d'éclairer leur travail. Chez Axway qui fait face à de nombreux changements organisationnels et qui vient de présenter sa nouvelle stratégie, les élus de l'Intersyndicale ont réussi à convaincre leurs collègues du bien fondé d'initier cette démarche. Dans l'UES, qui regroupe 6 établissements et 17 000 salariés en France, les élus n'auront pas cette opportunité. Pourtant le groupe Sopra Steria n'est pas en reste puisqu'il continue une politique active d'acquisitions et affiche sa volonté de se renforcer dans la banque et certains pays étrangers dont le Royaume-Uni. Cette stratégie n'est pas sans effet sur Axway dont le projet économique dépend en partie d'alliances avec Sopra Steria et dont la capacité financière reste adossée à celui-ci. La consultation sur les orientations stratégiques adossée à une expertise permet pourtant aux élus de s'emparer du sujet, de les aider à le comprendre et d'y apporter un regard critique tout en formulant des contre-propositions auxquelles le conseil d'administration doit apporter une réponse. Ce sont également ces orientations qui définissent la politique de l'emploi de l'entreprise. A noter que cette posture de blocage est en grande partie liée au secrétaire du CE d'Axway, par ailleurs membre du CCE qui -avec une finesse légendaire- a qualifié ce travail d'inutile. En toute indépendance ? Ou en toute incompétence ?

Le projet de réforme du droit du travail présenté par la ministre du travail propose de revenir des années en arrière. **Mobilisons-nous ! La CGT d'Axway vous propose de signer la pétition en ligne :**

<http://loitravail.lol/>



8 mars Journée internationale des droits des femmes Gagnons l'égalité !

L'égalité proclamée dans la loi n'est pas effective au quotidien, il y a toujours : **27%** d'écart salarial et **40%** d'écart de pension de retraite entre les femmes et les hommes ; **80%** des tâches ménagères assumées par les femmes ; **80%** des femmes qui considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail ; la maternité entraîne encore trop souvent, au mépris de la loi, le licenciement ou la pénalisation dans la carrière !

Le Code du travail en 2019 remplacé par des fiches pratiques !



Memento du patron: fiche N°1

- 1** Placez votre employé en position adéquate devant la fenêtre
- 2** Sachez repérer précisément la partie la partie la plus propice à recevoir votre décision
- 3** D'un mouvement ample et décidé signalez son licenciement au susdit employé
- 4** Si vous désirez insister sur le côté humain du capitalisme, il est recommandé d'ouvrir la fenêtre avant la phase N°3

UES (suite) : déclaration du Représentant syndical CGT au Comité Central d'Entreprise (CCE) de l'UES Sopra Steria Group lors de la réunion du 19 février

Le secrétaire actuel du CCE, membre du syndicat maison « Trade Union » (ça ne s'invente pas !), considère que le CCE est « sa chose » ! Faisant fi des prérogatives de cette instance, il refuse comme bon lui semble tout sujet qui lui paraît ennuyeux, pas important ou qui pourrait desservir la « cause ». D'où la déclaration suivante faite par le RS CGT lors de la dernière réunion ordinaire :

« Alors que le calendrier des comités d'entreprises se trouve bouleversé par les nouvelles dispositions légales, le secrétaire s'est cru bon de vouloir éviter tout débat sur les conséquences de celles-ci dans le fonctionnement du CCE.

Aussi, les membres CGT au CCE déplorent l'attitude du secrétaire de cette instance qui a refusé de mettre à l'ordre du jour un point relatif à un calendrier des informations/consultations pour cette année.

Ils regrettent également que la direction ne se soit pas emparée de ce point comme elle aurait pu le faire.

Est-ce inutile de rappeler que si c'est bien le secrétaire qui est corédacteur de l'ordre du jour avec le président de l'instance, cette faculté lui est attribué seulement dans une optique de centralisation du dialogue et qu'il ne s'agit donc pas du « fait du prince ».

Fallait-il s'attendre à un autre comportement de la part d'un secrétaire quand on connaît l'acharnement de ce dernier contre la mise en place de commissions prévues par la loi ? Cette nouvelle manœuvre semble d'autant liée à une méconnaissance de l'importance du comité central qu'à une volonté de freiner son action.

Les membres CGT au CCE réitèrent leur demande que soit négocié un point annuel permettant de coordonner l'information et la consultation entre les différentes instances de l'UES.»

A REGARDER ABSOLUMENT, Gérard Filoche et la réforme du Code du travail :

http://www.dailymotion.com/video/x3ucu_xm_gerard-filoche-chez-j-j-bourdin-sur-la-loi-el-khomri-le-22-02-2016-ils-veulent-arriver-au-licencieme_tv